

Tests à la fumée sur les réseaux d'eaux usées Semaine du 27 au 31 mars 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi sur l'eau et à l'arrêté du 21 juillet 2015, Agglo Pays d'Issoire a décidé de réaliser un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées d'une partie de son territoire (communes situées dans le bassin versant du Lembronnet). La commune d'**Antoingt** est concernée. Le bureau d'études C2EA de Clermont-Ferrand a été missionné pour réaliser cette étude.

Dans le cadre de cette étude, des tests à la fumée vont être réalisés sur les collecteurs d'eaux usées de la commune par les techniciens de C2EA. Cette prestation sera réalisée entre le 27 et le 31 mars 2023. Ces tests sont réalisés depuis le domaine public. Votre présence n'est donc pas indispensable.

Cette intervention consiste à injecter de la fumée dans le réseau d'eaux usées en domaine public et de visualiser sa réapparition dans les grilles, les avaloirs et les chéneaux. Il peut arriver de manière exceptionnelle (si inexistence de siphon sur le branchement) que de la fumée ressorte dans la maison. Si cela était le cas, il conviendra seulement d'aérer la pièce (cette fumée n'est pas toxique).

Nous tenons à vous préciser que les informations recueillies seront utilisées exclusivement dans le cadre de cette étude et conserveront un caractère confidentiel.

Vous remerciant pour votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre profond dévouement.

Antoingt le 17 mars 2023
Le Maire
Emmanuel GONTHIER

